

Monsieur le Recteur,

La FSU-SNUipp souhaite vous alerter sur la situation de certain-es lauréat-es du CRPE 2025. A l'issue du concours, ils et elles ont été affecté-es en ce mois de juin, chacun-e dans un des départements de l'académie. Pour un petit nombre d'entre eux et elles, cela leur procure de réelles difficultés au regard notamment de problématiques familiales ou sociales.

Ces futur-es enseignant-es ont effectué des demandes de révision de leur affectation. Si des échanges sont possibles, cela permettrait d'améliorer les conditions de vie de ces collègues sans que cela ait un impact pour les Inspections académiques ou les Inspe.

Les FSU-SNUipp 16, 17, 79 et 86 se permettent de vous transmettre un état des demandes faites par les collègues dont nous avons connaissance (voir ci-dessous). Ces collègues vous ont d'ailleurs déjà envoyé un courrier accompagné de pièces justificatives pour motiver leur demande.

Monsieur le Recteur, nous sollicitons de votre haute bienveillance l'étude de ces demandes et si cela est possible, l'acceptation d'un maximum d'échanges. Ces dernières années, ce travail avait été mené et permis d'éviter de perdre des futur-es collègues obligé-es de renoncer au bénéfice du concours. La FSU-SNUipp peut évidemment se rendre disponible pour travailler avec vos services sur ce point.

En espérant que vous pourrez accéder à notre demande, veuillez croire Monsieur le Recteur, en notre profond attachement au service public d'éducation.